

**PROCEDURE DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS
POUR LES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP
IFSI – IFAS CENTRE HOSPITALIER DE CANNES**

Les apprenants dont la situation de handicap nécessite des aménagements spécifiques lors des évaluations doivent soumettre leur demande à la Directrice de l'institut de formation.

La Directrice saisira la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants¹.

Les membres de la section se réuniront et statueront sur le caractère raisonnable et donc, réalisable de la demande de l'apprenant. Ils décideront de la possibilité d'appliquer les mesures préconisées.

Les modalités ci-dessous sont à respecter par l'apprenant :

L'étudiant/élève qui souhaite bénéficier d'un aménagement lors des évaluations déposera un **dossier complet constitué des pièces suivantes :**

- Le feuillet « Demande d'aménagement(s) spécifique(s) en lien avec les troubles de l'apprentissage » renseigné. Ce feuillet figure dans le dossier médical de l'étudiant/élève.
- L'avis circonstancié et les préconisations d'aménagement, émanant d'un médecin désigné par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), et/ou la notification RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), et/ou le bilan rédigé par un orthophoniste, autres justificatifs...
- Une lettre rédigée par l'apprenant et adressée aux membres de la section dans laquelle l'étudiant/élève identifie clairement ses besoins.

Le dossier est à déposer à l'accueil de l'institut à l'attention de Madame RIZZOLATTI Directrice, au plus tard, **le lundi 15 septembre 2025 à 15h30**. La date de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants est fixée au lundi 22 septembre 2025.

Aucun dossier incomplet ou déposé hors délai ne sera étudié.

¹ Arrêté du 31 juillet 2009 modifié par les arrêtés des 29 décembre 2022 et 03 juillet 2023 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier- Titre 1^{er} – Accès à la formation- Chapitre 1^{er} « Dispositions générales » - Art.4-1